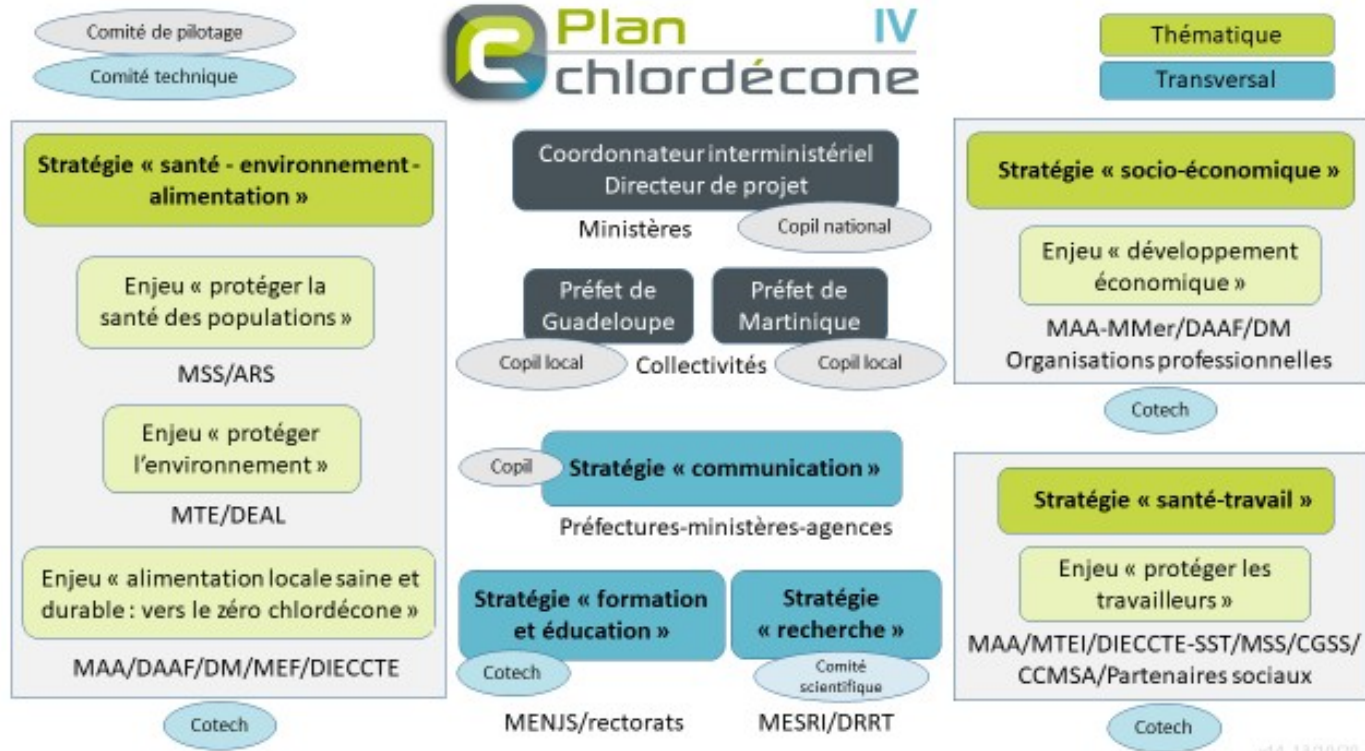


# COPIIL LOCAL CHLORDÉCONE

Mercredi 24 février de 10h00 à 11h30  
Préfecture de la Guadeloupe - Zoom

## Le plan Chlordécone IV et ses 6 stratégies



# COMMUNICATION

Pilote: Préfecture

<u>Mesures Phares</u>	<u>Actions</u>	<u>Objectif</u>	<u>Budget €</u>
<p><b>Stratégie d'information Inter-régionale</b></p>	<p>Création d'un site internet et d'une charte graphique commune pour harmoniser les communications</p> <p>Appui des SHS</p>	<p>Mise en ligne pour 2021</p>	<p>213 000€ pour 2021 971/972</p>
	<p><b>Campagne d'information locale a destination de publics cibles</b></p>	<p>Mise en place de signalétique en relation avec la pêche dans les zones contaminées</p> <p>Communication sur la qualité des eaux</p>	<p>Fin 2021</p> <p>Juin 2021</p>

# RECHERCHE

*Pilote: DRRT*

<u>Mesures Phares</u>	<u>Actions</u>	<u>Objectif</u>	<u>Budget €</u>
<p><b>Assurer une Coordination Locale de la Recherche sur la Chlordécone aux Antilles</b></p>	<p>Animation du réseau des acteurs locaux (Guadeloupe - Martinique) de la recherche sur la chlordécone et ses métabolites</p>	<p>Second trimestre 2021</p>	<p>/</p>
<p><b>Création d'une plateforme analytique Antilles pour réaliser les analyses de chlordécone et de ses métabolites dans les différentes matrices</b></p>	<p>L'acquisition en 2021 et 2022 d'équipements complémentaires par les membres de la plateforme (IPG, SCL Guadeloupe, LTA Martinique et UA)</p>	<p>Réaliser 100 % des analyses locales aux Antilles en 2023 (Actuellement 16%)</p>	<p>1,4 M€ de 2021/2023</p>

# EDUCATION

Pilote: Rectorat

<u>Mesures Phares</u>	<u>Actions</u>	<u>Objectif</u>	<u>Budget €</u>
<p><b>Formation et sensibilisation des personnels d'encadrement</b></p>	<p>→ Organisation d'une journée de formation à destination des personnels de l'éducation et des élèves</p> <p>Réflexion collective organisée à partir d'une pièce de théâtre</p> <p>165 pers concernées</p>	<p>→ Second trimestre 2021</p>	<p>→ Séminaire : 3 616€ Représentation théâtrale : 1100€</p>
<p><b>Sensibiliser les futurs professionnels à la problématique de la chlordécone et les former à des pratiques agro-écologiques</b></p>	<p>→ Intégrer la problématique Chlordécone dans le plan enseigner à produire autrement 2 (EPA 2)</p> <p>→ Poursuivre la rénovation des référentiels des diplômes de l'enseignement agricole pour y introduire l'agro-écologie</p>	<p>→ Cible : Enseignants au sein de l'établissements publics local d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA)</p>	<p>→ 5 000€ en 2021</p>



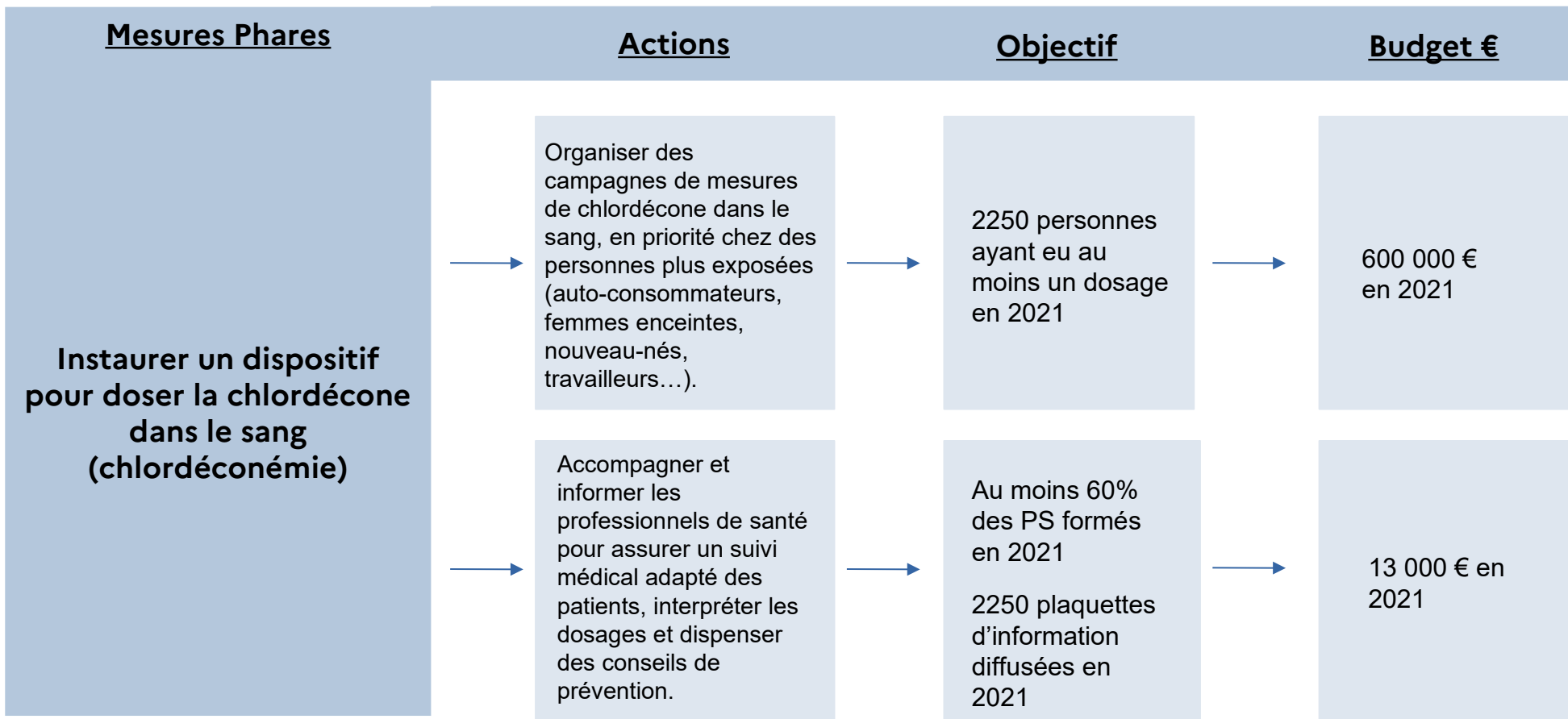
# Santé – Environnement – Alimentation

Pilote: DAAF / DEAL / ARS

# Protéger la santé des populations

Pilote: ARS

# Volet santé



# ENVIRONNEMENT

Pilote: DEAL

# Stratégie SEA

## Volet Environnement

Connaître les expositions et les impacts environnementaux et réduire la pollution par la chlordécone

<u>Mesures Phares</u>	<u>Actions</u>	<u>Objectif</u>	<u>Budget €</u>
<p><b>Cartographier les teneurs en chlordécone des sols identifiés à risques, en priorité agricoles</b></p>	<p>→ Compléter la cartographie des sols et des eaux existante.</p>	<p>→ Mettre la carte dynamique des résultats d'analyses à disposition du public (plateforme KARUGEO et site de la DAAF).</p>	<p>→ 0 € (DAAF)</p>
<p><b>Modéliser les zonages de pollution et informer élus et habitants des contaminations potentielles (zones habitées)</b></p>	<p>→ Identifier des contaminations potentielles des sols au regard des connaissances actuelles, notamment dans des zones non cartographiées.</p>	<p>→ Recommandations en vue de limiter l'exposition des habitants et l'extension des contaminations.</p>	<p>→ 270 000€ / an jusqu'en 2023</p>

# **Promouvoir une alimentation locale saine et durable : vers le zéro chlordécone**

Pilote: DAAF

<u>Mesures Phares</u>	<u>Actions</u>	<u>Objectif</u>	<u>Budget €</u>
<p><b>Marque collective en fruits et légumes peyi</b></p>	<p>Identifier la qualité et l'origine des produits locaux mis sur le marché &amp; valoriser ces produits auprès des consommateurs</p>	<p>Marque connue, avec financement pérenne (cotisations) à l'horizon 2023/24. Développement de l'autonomie alimentaire</p>	<p>France Relance : 150 000 € en 2021 150 000 € en 2022</p>
<p><b>Analyses gratuites de sols, eaux et fourrages</b></p> <p>Développer le service d'analyse gratuit offert aux professionnels (aquaculteurs, agriculteurs, éleveurs) pour les sols, l'eau et les fourrages</p>	<p>Analyses de sols</p> <p>Analyses d'eau et de fourrage</p>	<p>900 analyses / an (quasi doublement par rapport au PC III)</p> <p>Démarrage : 40 analyses/an En croisière : &gt; 120 analyses / an</p>	<p>270 000€ / an</p> <p>15 000€ en 2021 40 000 € en 2023</p>

# Santé – Travail

Pilote: DIECCTE



## **Accompagner les assurés en vue de la reconnaissance de leur maladie professionnelle**

### **1- Formation des médecins**

Les médecins seront formés pour repérer les pathologies liées aux pesticides et accompagner les patients dans la déclaration et la prise en charge, dans le cadre du [fonds d'indemnisation des victimes des pesticides](#) et des tableaux de maladies professionnelles.

### **2- Un accompagnement social :**

Un accompagnement des victimes dans leurs démarches administratives pour améliorer la prise en charge et l'accès aux soins sera instauré. Accompagnement par les associations, les assistantes sociales au plus près des usagers.

# Socio-Economique

Pilote: DAAF / DM

<u>Mesures Phares</u> <b>AGRICULTURE</b>	<u>Actions</u>	<u>Objectif</u>	<u>Budget €</u>
<p><b>Accompagner les producteurs :</b></p> <p><b>à titre individuel</b></p>	<p>→ Diagnostic par exploitation &amp; recommandations, sur la base des analyses de sols et d'eau.</p>	<p>→ Entre 20 et 50 nouveaux producteurs suivis chaque année.</p>	<p>→ 27 000 à 40 000 € / an</p>
<p><b>par la structuration de filières traditionnelles ou nouvelles</b></p>	<p>→ Développement de projets structurants par les filières <i>Ex : fourrages non contaminés</i> <i>Ex : PAPAM...</i></p>	<p>→ Produire sain en zone contaminée. Contribuer à l'autonomie alimentaire. Éviter la déprise des terres.</p>	<p>→ &gt; 1 M€ via le plan France Relance (2021 / 2022)</p>

<u>Mesures Phares</u> <b>PÊCHE</b>	<u>Actions</u>	<u>Objectif</u>	<u>Budget €</u>
<p><b>Accompagner les professionnels pour faire face aux difficultés causées par la pollution</b></p>	<p>→ Réalisation d'un diagnostic socio économique des entreprises de pêche suivi de la mise en place d'un centre d'accompagnement administratif</p>	<p>→ Second semestre 2021</p>	<p>→ 140 000€</p>
<p><b>Poursuite de l'accompagnement de la filière pour la valorisation des produits de la pêche professionnelle</b></p>	<p>→ Participation à la démarche Macaron pêche</p> <p>→ Amélioration du balisage des engins de pêche en zone réglementée</p> <p>→ Évaluation des stocks d'espèces à forte valeur ajoutée (Oursin, lambi...)</p>	<p>→ 2021 / 2022</p>	<p>→ 135 000€</p>

**MERCI POUR VOTRE  
ATTENTION**